

7.

LE COMMERCE INTERNATIONAL



Le commerce international de marchandises

Le commerce international de services



Le commerce international 193

Le commerce international de marchandises 194

Le commerce international de services 203

7. LE COMMERCE INTERNATIONAL

La politique commerciale influence notre vie de tous les jours, car nombreux sont les produits dont nous considérons comme «naturelle» la présence dans notre vie quotidienne et qui dépendent justement du commerce, qu'il s'agisse du café au petit-déjeuner, de la voiture que nous prenons pour aller travailler ou de l'ordinateur que nous utilisons tout au long de la journée sur notre lieu de travail.

Le commerce est loin d'être un phénomène récent. Depuis la nuit des temps, les hommes n'ont cessé d'explorer, de visiter et de faire le commerce de choses fabriquées par d'autres. Plus récemment, le processus de mondialisation a permis à un nombre croissant de pays d'intégrer l'économie mondiale. Le développement du commerce, s'il est correctement maîtrisé, représente une perspective de croissance économique pour les pays en voie de développement et les pays moins développés.

Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une institution internationale qui fixe les règles mondiales régissant les échanges commerciaux entre les nations

adhérentes. Au cœur du système de l'OMC, appelé le «système commercial multilatéral», se trouve un ensemble d'accords qui fixent les règles juridiques de base du commerce international et rappellent les engagements pris en faveur de l'ouverture des marchés.

La politique commerciale de l'UE tire son fondement juridique de l'article 133 du traité instituant la Communauté européenne. Ainsi la Commission négocie-t-elle au nom des États membres, en consultation avec un comité spécial. Le comité se réunit chaque semaine, généralement le vendredi, au siège du Conseil des ministres à Bruxelles. Il examine toutes les questions de politique commerciale touchant la Communauté. Celles-ci vont des enjeux stratégiques relatifs au lancement des cycles de négociations commerciales dans le cadre de l'OMC aux difficultés d'exportation rencontrées pour des produits spécifiques. Le comité analyse, dans une optique de cohérence, les autres politiques communautaires dans leurs aspects commerciaux.

Eurostat dispose d'un large éventail de données dans ce domaine, et notamment sur:

- les pays déclarants: l'UE, la zone euro et les 25 États membres;
- les partenaires commerciaux: tous les pays du monde;
- les produits: les échanges de marchandises classées selon la nomenclature combinée (NC), selon les cinq niveaux de la classification type pour le commerce international (CTCI) et par grandes catégories économiques;
- les flux: exportations, importations et balances commerciales;
- les périodes: tous les ans et tous les mois depuis 1995;
- les opérations internationales avec des pays;
- les opérations internationales avec des zones géographiques;
- la balance des paiements de l'Union européenne;
- la balance des paiements par pays;
- le commerce international de services.

L'UE est l'un des moteurs de l'actuel cycle de négociations commerciales multilatérales de l'OMC, le programme de Doha pour le développement (PDD). Au menu du PDD, citons la poursuite de l'ouverture des marchés et le renforcement continu de l'assise réglementaire: autant d'objectifs étayés par l'engagement de prendre les mesures nécessaires à l'intégration des pays en voie de développement dans le système commercial mondial. Afin de contribuer au recul de la pauvreté, le nouveau cycle de négociations vise principalement à ancrer le développement dans le système commercial mondial. Toutefois, lors de sa réunion des 27 et 28 juillet 2006, le Conseil général, l'organe de décision suprême de l'OMC, a soutenu une recommandation de son directeur général visant à suspendre les négociations de Doha afin de permettre aux participants d'accomplir un sérieux travail de réflexion quant à la voie à suivre. Il semblerait que le principal obstacle à un nouvel accord provienne de désaccords liés à l'accès au marché agricole et au soutien national apporté au secteur de l'agriculture⁽³⁷⁾.

Il est important de noter qu'il existe, au sein du système statistique européen, deux sources principales pour les statistiques sur le commerce. Une source est celle des statistiques du commerce extérieur recueillies à partir des déclarations douanières et de TVA concernant le commerce de marchandises. Une deuxième source est celle des statistiques de la balance des paiements qui enregistrent toutes les opérations réalisées par une économie avec le reste du monde. Le compte des transactions courantes de la balance des paiements fournit des informations sur le commerce international de marchandises, le commerce de services, les revenus (la rémunération des salariés et les revenus des investissements) et les transferts courants.

(37) Pour plus d'informations, consulter <http://ec.europa.eu/trade> and <http://www.wto.org>.

LE COMMERCE INTERNATIONAL DE MARCHANDISES

L'importance du commerce international de marchandises dans l'économie mondiale ne cesse de croître. La fiabilité des statistiques dans ce domaine est de ce fait tout particulièrement importante pour les décideurs des secteurs public et privé. Les entreprises européennes s'en servent par exemple pour effectuer des études de marché et définir leur stratégie commerciale. Elles permettent aux autorités communautaires de se préparer à des négociations multilatérales et bilatérales dans le cadre de la politique commerciale commune et d'évaluer les progrès du marché unique ou l'intégration des économies européennes.

La compilation des chiffres du commerce repose sur une base juridique définie dans une série de règlements du Conseil et de la Commission. Les travaux concrets s'appuient sur des efforts de coopération entre Eurostat et les organismes appropriés qui, dans les différents États membres, sont chargés de collecter et de traiter les informations de base. Eurostat est responsable de l'harmonisation de la législation communautaire dans le domaine des statistiques du commerce de marchandises et doit également veiller à ce que la législation soit correctement appliquée. Les statistiques fournies à Eurostat reposent donc sur des textes juridiques précis directement applicables dans les États membres et sur des définitions et procédures qui, dans une large mesure, ont été harmonisées.

Globalement, l'objectif des statistiques du commerce international (de marchandises) est d'enregistrer tous les biens qui viennent s'ajouter ou se soustraire au stock de ressources matérielles d'un pays en pénétrant sur son territoire ou en sortant. Par leur nature, les statistiques du commerce international concernent les biens transportables.

La composante la plus importante des statistiques du commerce international concerne les opérations supposant le transfert effectif ou prévu de la propriété contre rémunération. Néanmoins, ces statistiques couvrent également les mouvements de biens sans transfert de propriété, tels que les opérations réalisées en vue ou à la suite d'un travail à façon (par exemple, dans l'industrie du textile) ou d'une réparation.

Tableau 7.1: Principaux acteurs du marché mondial des marchandises

(en Mrd. EUR)

	Exportations				Importations				Solde			
	1990	1995	2000	2005	1990	1995	2000	2005	1990	1995	2000	2005
EU-25 (1)	:	:	858	1 071	:	:	996	1 177	:	:	-138	-106
EU-15 (2)	396	573	942	1 173	443	545	1 033	1 242	-47	28	-91	-69
Norvège	27	32	63	83	21	25	37	44	6	7	26	39
Suisse	50	62	87	101	55	61	89	97	-5	1	-2	4
Canada (3)	100	146	300	255	91	126	260	220	8	20	40	34
Chine (y compris Hong Kong) (3)	:	114	270	477	:	101	244	451	:	13	26	26
Japon (3)	225	339	519	455	184	257	411	366	41	82	108	89
États-Unis (3)	309	446	845	730	406	589	1 362	1 226	-98	-144	-517	-497

(1) Extra-EU-25.

(2) Extra-EU-15.

(3) 2004 au lieu de 2005.

Échanges commerciaux des principaux acteurs du marché mondial. Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret). Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord). Extra-EU-25, commerce avec les pays tiers. Extra-EU-15, commerce avec les pays non membres de l'EU-15.



Les exportations sont enregistrées à leur valeur «*franco à bord*» (fob) et les importations à leur valeur «*coût, assurance, fret*» (caf). Par conséquent, et contrairement aux statistiques de la balance des paiements, les valeurs se rapportant aux importations incluent les frais, tels que le transport et l'assurance, liés à la part du transport s'effectuant en dehors du territoire statistique du pays importateur. Les valeurs se rapportant aux exportations correspondent à la valeur des biens à la date à laquelle et au lieu où ils quittent le territoire statistique du pays exportateur.

Les données sur le commerce international concernant l'EU-25, l'EU-15 et la zone euro sont constituées de la somme des échanges avec les pays situés hors de ces zones. Autrement dit, chacune de ces zones géographiques est considérée comme une entité commerciale à part entière, les flux commerciaux mesurés étant ceux qui entrent et sortent de la zone (mais pas ceux à l'intérieur de la zone). En outre, les flux commerciaux internationaux des différents États membres et des autres pays sont en général présentés avec le reste du monde comme le partenaire commercial, y compris les échanges avec les autres États membres (commerce intra-UE).

Les produits agroalimentaires sont des produits alimentaires issus de l'agriculture. Ils sont définis par référence aux sections 0 et 1 de la classification type pour le commerce international (CTCI) — révision 3. Par «*commerce de matières premières*», on entend le commerce des produits définis par référence aux sections 2 et 4 de la CTCI. Par «*commerce de produits énergétiques*», on entend le commerce des produits définis par référence à la section 3 de la CTCI. Par «*commerce de produits chimiques*», on entend le commerce des produits définis par référence à la section 5 de la CTCI. Par «*commerce de machines et de matériel de transport*», on entend le commerce des produits définis par

référence à la section 7 de la CTCI, et par «*commerce d'autres biens manufacturés*», le commerce des produits définis par référence aux sections 6 et 8.

Si l'EU-25 ne rassemble que 7 % de la population mondiale, les 25 États membres réalisent environ un cinquième des importations et exportations mondiales de marchandises. En 2005, l'EU-25 a exporté 1 070 milliards d'euros de marchandises à des pays tiers et réalisé des importations de marchandises pour un montant de 1 180 milliards d'euros. L'EU-25 exporte beaucoup plus de marchandises que les États-Unis, mais en importe légèrement moins.

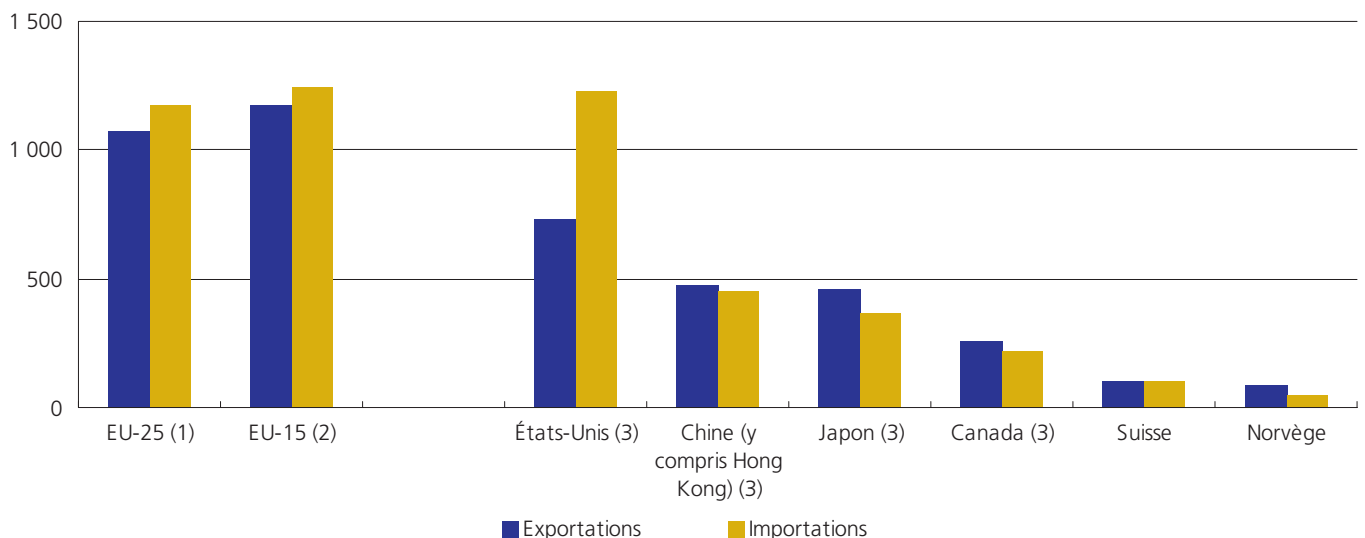
Au cours de la dernière décennie, la balance commerciale de l'UE pour les marchandises a fluctué entre excédent et déficit. En règle générale, les excédents commerciaux de l'UE ont tendance à augmenter dans les périodes de stagnation ou de baisse de l'activité économique, tandis que les déficits commerciaux sont plus susceptibles de survenir à la fin de périodes caractérisées par une expansion économique.

Les États-Unis constituent le plus important partenaire commercial de l'EU-25, avec 23,5 % de toutes les exportations ayant quitté l'Union en 2005. Si les États-Unis constituaient également la plus importante source d'importations de l'EU-25, sa part de 13,9 % du total des importations a considérablement baissé, et était tout juste supérieure à la part des importations en provenance de Chine (13,4 %).

Le groupe «*machines et matériel de transport*» était de loin le plus important en termes d'exportations de l'EU-25 et représentait près de la moitié (44,9 %) du total des exportations, les exportations d'autres produits manufacturés représentant elles 25,6 % du total. Ces deux groupes étaient également les

Graphique 7.1: Principaux acteurs du marché mondial des marchandises en 2005

(en Mrd. EUR)



(1) Extra-EU-25.

(2) Extra-EU-15.

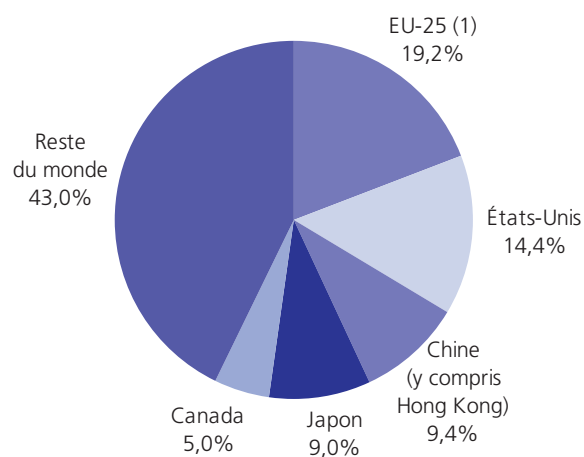
(3) 2004 au lieu de 2005.

plus importantes catégories en termes d'importations, les machines et le matériel de transport représentant 32,1 % du total des importations de l'EU-25 et les autres produits manufacturés 25,4 %. Toutefois, une troisième catégorie était presque tout aussi importante, à savoir les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes, avec une part de 22,5 %. L'augmentation rapide de l'importance, même relative, des importations de combustibles minéraux peut en partie s'expliquer par la hausse du prix de ces produits. Toutefois, avec l'appauvrissement des ressources énergétiques naturelles et les changements intervenus dans le bouquet énergétique de l'UE, cette dernière est de plus en plus dépendante des importations de combustibles et d'énergie — pour en savoir plus, voir le chapitre «*Au devant de la scène*» consacré à l'énergie, au début de la présente publication.

Dans chacun des États membres, la majeure partie des échanges a eu lieu avec d'autres États membres (commerce intra-UE), par opposition à ceux réalisés avec des pays tiers (commerce extra-UE). La part de ces deux flux dans le commerce total variait considérablement d'un État membre à un autre, reflétant dans une certaine mesure les liens historiques et la situation géographique de chacun. Ce sont en République tchèque, au Luxembourg et en Slovaquie que les plus hauts niveaux d'intégration commerciale dans l'UE ont été enregistrés. Pour chacun de ces pays, le commerce de marchandises intra-UE représentait plus de 80 % du total de son commerce de marchandises. La Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni se trouvaient à l'autre extrémité, le commerce intra-UE représentant moins de 60 % de leur commerce de marchandises.

Graphique 7.2: Parts dans le marché mondial des exportations de marchandises en 2004

(en % des exportations mondiales)

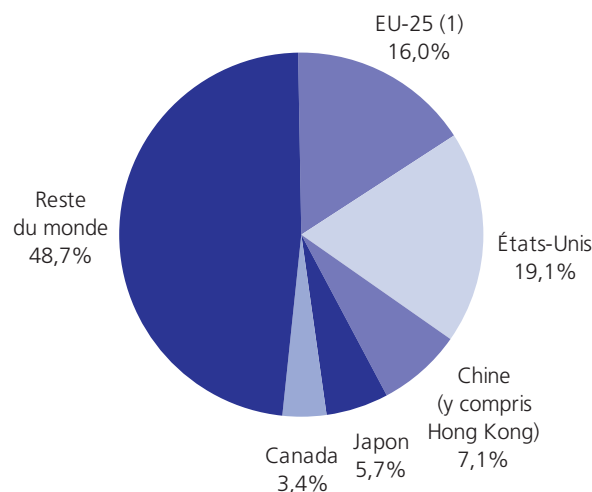


(1) Extra-EU-25.

Échanges commerciaux des principaux acteurs du marché mondial. Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord). Extra-EU-25, commerce avec les pays tiers.

Graphique 7.3: Parts dans le marché mondial des importations de marchandises en 2004

(en % des importations mondiales)



(1) Extra-EU-25.



Tableau 7.2: Commerce international de marchandises de l'EU-25

(en Mrd. EUR)

TEC00044

	Exportations			Importations			Solde	
	2004	2005	Croissance	2004	2005	Croissance	2004	2005
			2004-05 (en %)			2004-05 (en %)		
EU-25 (1)	969,3	1 070,8	10,5	1 032,2	1 176,5	14,0	-62,9	-105,8
EU-15 (2)	1 068,5	1 173,0	9,8	1 094,3	1 242,2	13,5	-25,9	-69,2
Zone euro (3)	1 152,8	1 237,9	7,4	1 081,3	1 214,7	12,3	71,5	23,2
Belgique	246,7	268,8	9,0	229,6	256,2	11,6	17,1	12,6
République tchèque	55,5	63,0	13,6	56,3	61,7	9,7	-0,8	1,3
Danemark	62,0	68,5	10,6	54,8	61,0	11,3	7,2	7,5
Allemagne	731,5	780,2	6,7	575,4	622,2	8,1	156,1	158,0
Estonie	4,8	6,2	29,1	6,7	8,1	20,4	-1,9	-1,9
Grèce	12,3	13,8	12,3	42,4	43,5	2,5	-30,1	-29,6
Espagne	146,8	150,5	2,5	207,7	224,2	7,9	-60,9	-73,6
France	363,5	370,0	1,8	378,6	400,2	5,7	-15,1	-30,2
Irlande	84,2	88,3	4,8	49,7	54,7	10,0	34,6	33,6
Italie	284,4	295,7	4,0	285,6	305,7	7,0	-1,2	-10,0
Chypre	0,8	1,2	55,3	4,4	5,1	14,9	-3,7	-3,9
Lettonie	3,2	4,2	28,9	5,7	7,0	22,6	-2,5	-2,8
Lituanie	7,5	9,5	27,0	10,0	12,4	24,7	-2,5	-2,9
Luxembourg	13,1	14,8	13,2	16,1	17,5	8,3	-3,1	-2,7
Hongrie	44,7	50,2	12,5	48,7	53,1	9,1	-4,0	-2,8
Malte	2,0	1,8	-8,5	3,0	2,9	-2,0	-1,0	-1,1
Pays-Bas	287,3	323,5	12,6	257,0	288,6	12,3	30,4	34,9
Autriche	95,2	100,0	5,1	96,4	101,5	5,3	-1,2	-1,5
Pologne	60,3	71,9	19,1	72,1	81,2	12,6	-11,8	-9,3
Portugal	28,8	30,7	6,5	44,2	49,2	11,3	-15,4	-18,5
Slovénie	13,2	15,4	17,0	14,3	16,3	13,9	-1,1	-0,9
Slovaquie	22,2	25,8	16,3	23,7	28,4	20,0	-1,6	-2,7
Finlande	49,5	53,1	7,3	41,4	47,4	14,7	8,1	5,7
Suède	99,1	104,6	5,6	80,7	89,4	10,8	18,4	15,2
Royaume-Uni	279,4	307,7	10,1	378,4	410,2	8,4	-99,0	-102,5

(1) Extra-EU-25.

(2) Extra-EU-15.

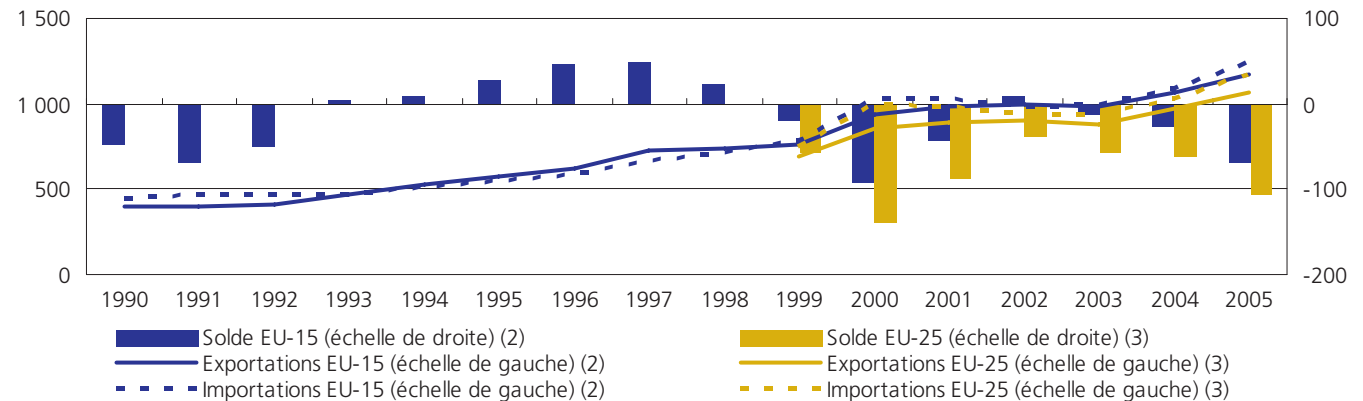
(3) Extra-zone euro.

Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret). Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord).

Balance = exportations - importations.

Graphique 7.4: Evolution du commerce international de marchandises (1)

(en Mrd. EUR)



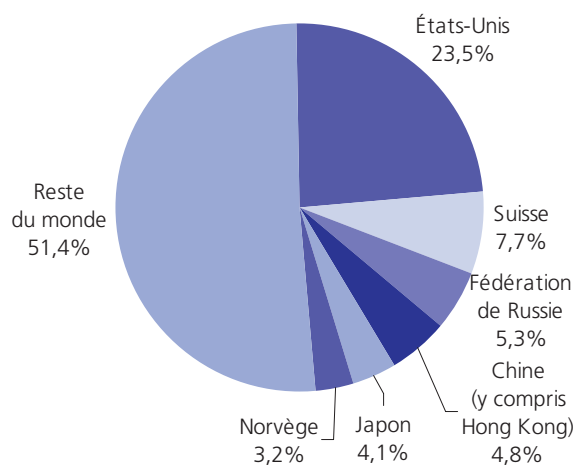
(1) Données EU-25 non disponibles pour 1990-98.

(2) Extra-EU-15.

(3) Extra-EU-25.

Graphique 7.5: Principaux partenaires commerciaux pour les exportations de l'EU-25 en 2005

(en % des exportations extra-EU-25)

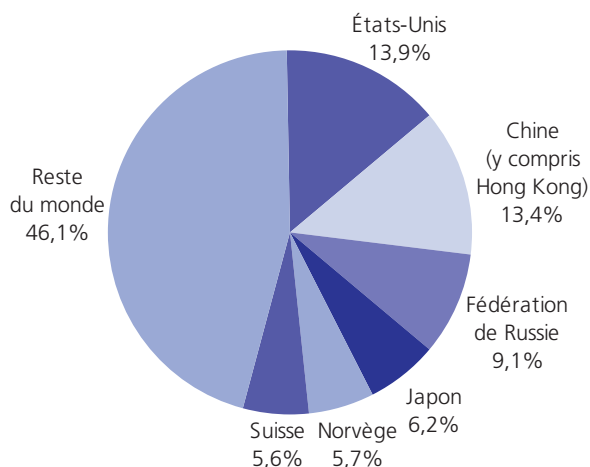


Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord).

7

Graphique 7.6: Principaux partenaires commerciaux pour les importations de l'EU-25 en 2005

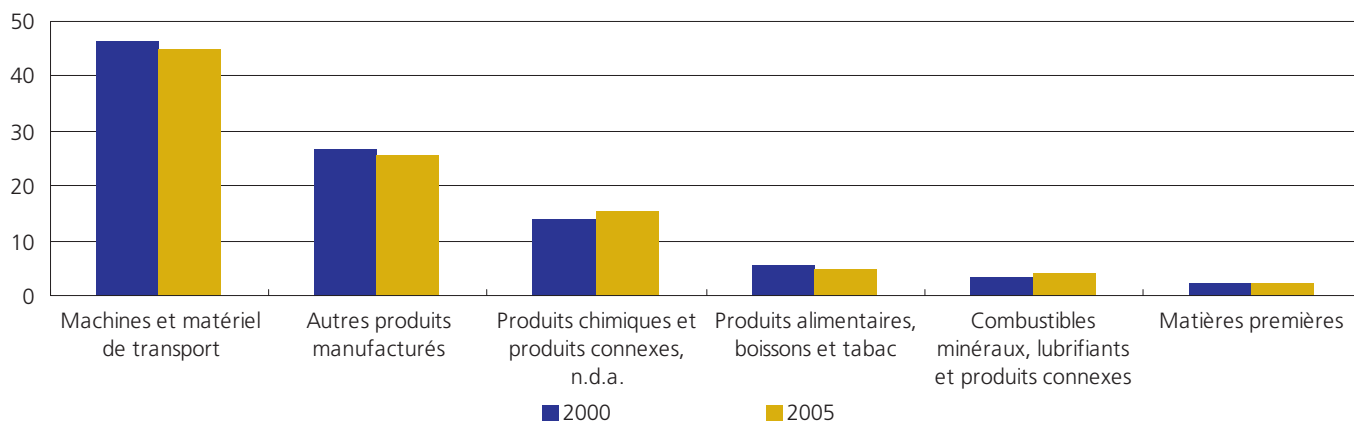
(en % des importations extra-EU-25)



Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret).

Graphique 7.7: Principaux produits exportés de l'EU-25

(en % du total des exportations extra-EU-25)





Graphique 7.8: Principaux produits importés dans l'EU-25

(en % du total des importations extra-EU-25)

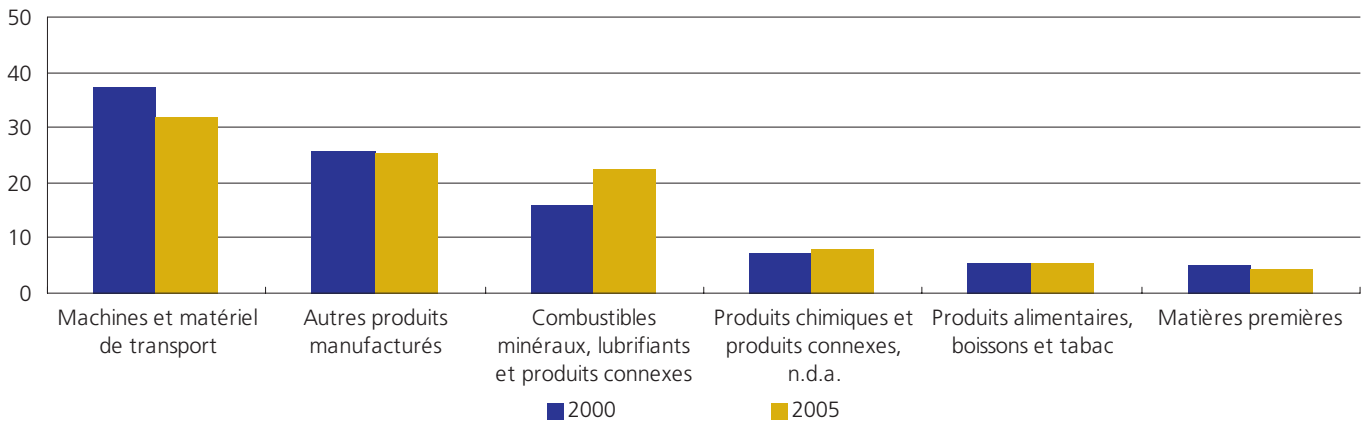


Tableau 7.3: Contribution au commerce extra-EU-25 en 2005

	Exportations		Importations		Balance commerciale (en Mrd. EUR)
	(en Mrd. EUR)	Part des exportations EU-25 (en %)	(en Mrd. EUR)	Part des importations EU-25 (en %)	
EU-25	1 070,8	100,0	1 176,5	100,0	-105,8
Belgique	63,4	5,9	72,6	6,2	-9,2
République tchèque	10,0	0,9	11,7	1,0	-1,7
Danemark	20,2	1,9	17,6	1,5	2,6
Allemagne	285,7	26,7	223,7	19,0	62,0
Estonie	1,4	0,1	1,9	0,2	-0,6
Grèce	6,5	0,6	19,3	1,6	-12,8
Espagne	42,4	4,0	83,0	7,1	-40,6
France	138,5	12,9	133,1	11,3	5,4
Irlande	32,3	3,0	18,4	1,6	13,9
Italie	122,4	11,4	130,7	11,1	-8,3
Chypre	0,3	0,0	1,6	0,1	-1,3
Lettonie	1,0	0,1	1,7	0,1	-0,8
Lituanie	3,3	0,3	5,1	0,4	-1,8
Luxembourg	1,6	0,1	4,8	0,4	-3,2
Hongrie	11,9	1,1	17,3	1,5	-5,4
Malte	0,9	0,1	0,7	0,1	0,2
Pays-Bas	67,2	6,3	145,8	12,4	-78,5
Autriche	30,7	2,9	21,6	1,8	9,1
Pologne	16,4	1,5	20,5	1,7	-4,2
Portugal	6,2	0,6	11,6	1,0	-5,4
Slovénie	5,2	0,5	3,6	0,3	1,6
Slovaquie	3,8	0,4	6,0	0,5	-2,2
Finlande	23,3	2,2	16,2	1,4	7,1
Suède	43,6	4,1	26,5	2,3	17,1
Royaume-Uni	132,7	12,4	181,6	15,4	-48,9

Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret). Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord).
Balance = exportations - importations.

Tableau 7.4: Contribution au commerce intra-EU-25 en 2005

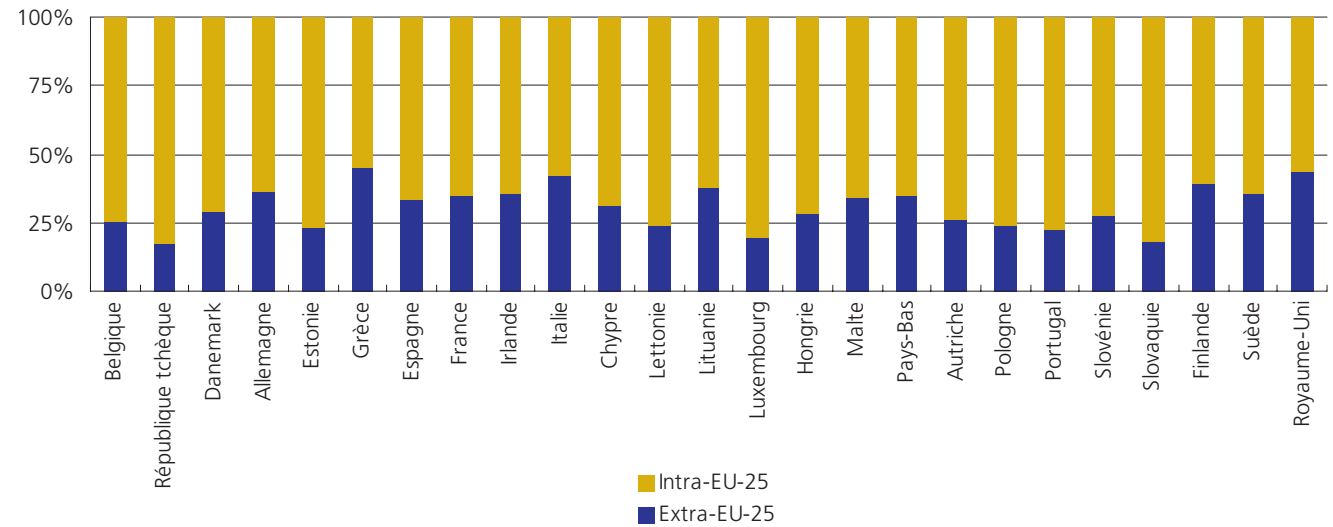
	Exportations		Importations		Balance commerciale (en Mrd. EUR)
	(en Mrd. EUR)	Part des exportations EU-25 (en %)	(en Mrd. EUR)	Part des importations EU-25 (en %)	
EU-25	2 148,5	100,0	2 070,8	100,0	77,7
Belgique	205,4	9,6	183,6	8,9	21,8
République tchèque	53,1	2,5	50,0	2,4	3,0
Danemark	48,3	2,2	43,4	2,1	4,9
Allemagne	494,5	23,0	398,5	19,2	96,0
Estonie	4,8	0,2	6,1	0,3	-1,3
Grèce	7,3	0,3	24,2	1,2	-16,9
Espagne	108,1	5,0	141,2	6,8	-33,1
France	231,5	10,8	267,1	12,9	-35,6
Irlande	56,0	2,6	36,3	1,8	19,7
Italie	173,4	8,1	175,0	8,5	-1,6
Chypre	0,8	0,0	3,5	0,2	-2,6
Lettonie	3,2	0,1	5,3	0,3	-2,1
Lituanie	6,2	0,3	7,3	0,4	-1,1
Luxembourg	13,2	0,6	12,7	0,6	0,6
Hongrie	38,3	1,8	35,8	1,7	2,6
Malte	0,9	0,0	2,2	0,1	-1,2
Pays-Bas	256,3	11,9	142,9	6,9	113,4
Autriche	69,3	3,2	79,9	3,9	-10,7
Pologne	55,5	2,6	60,6	2,9	-5,1
Portugal	24,5	1,1	37,6	1,8	-13,1
Slovénie	10,2	0,5	12,7	0,6	-2,5
Slovaquie	22,0	1,0	22,4	1,1	-0,4
Finlande	29,7	1,4	31,2	1,5	-1,5
Suède	61,1	2,8	62,9	3,0	-1,9
Royaume-Uni	175,0	8,1	228,5	11,0	-53,5

Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret). Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord).
Balance = exportations - importations.



Graphique 7.9: Commerce intra- et extra-EU-25 en 2005

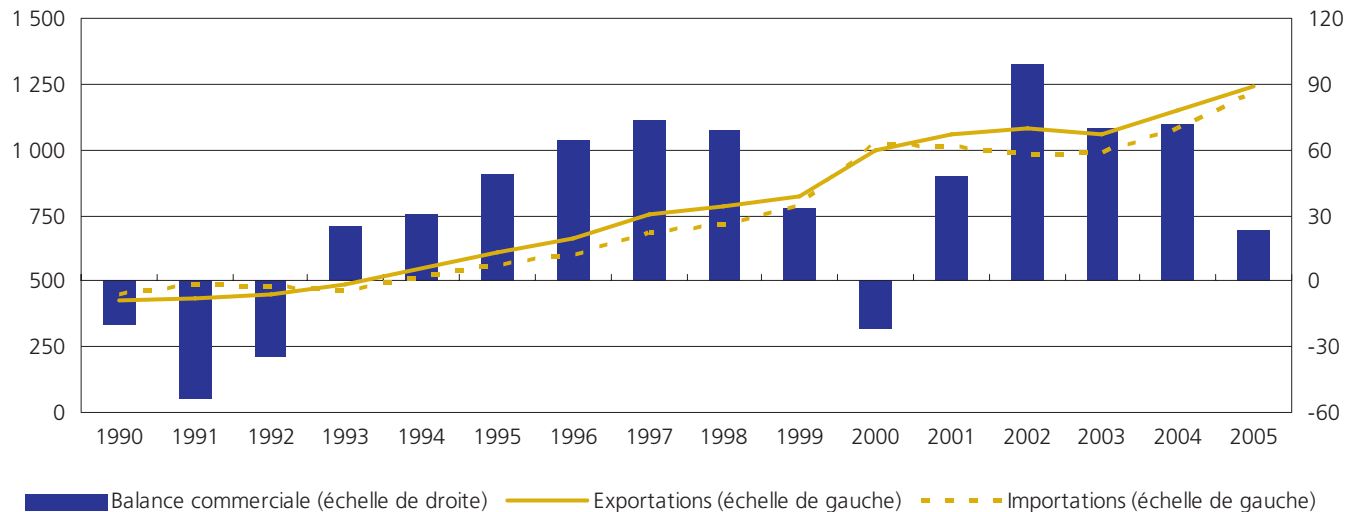
(en % du commerce total)



La statistique du commerce extra-UE comptabilise les biens mobiliers importés et exportés par l'Union européenne. Elle ne tient pas compte des échanges concernant les biens en transit ou placés sous un régime douanier d'entreposage ou d'admission temporaire (pour foire, exposition temporaire, essai, etc.). La levée des contrôles frontaliers entre les différents États membres en raison de la création du marché unique européen a donné lieu à la naissance d'un nouveau système, appelé Intrastat et destiné à collecter des statistiques relatives au commerce intracommunautaire. Élaboré par Eurostat et mis en œuvre depuis le 1er janvier 1993, Intrastat collecte des informations directement auprès des entreprises et exploite des données afférentes à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ainsi que le système de déclaration TVA. La statistique du commerce intra-UE comptabilise les arrivées et les expéditions de biens mobiliers enregistrées par chaque État membre. Elle ne comptabilise pas les biens en transit et ne repose pas sur l'un des systèmes de commerce - général ou spécial - faisant directement référence à des procédures douanières. Par analogie toutefois, par sa couverture des échanges, le système Intrastat est proche du système du commerce général.

Graphique 7.10: Evolution du commerce international de marchandises dans la zone euro (1)

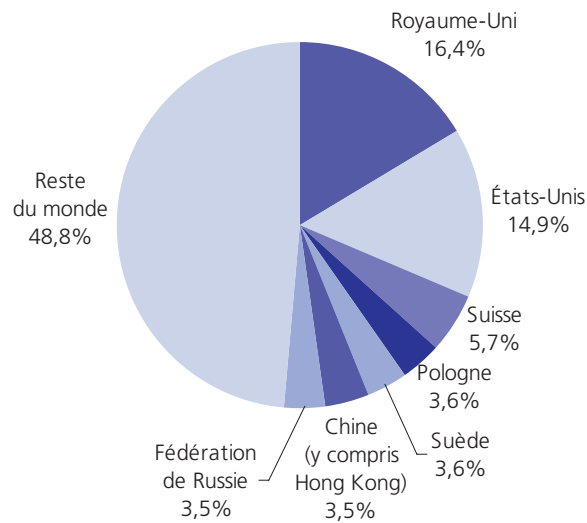
(en Mrd. EUR)



(1) Extra-zone euro.

Graphique 7.11: Principaux partenaires commerciaux pour les exportations de la zone euro en 2005

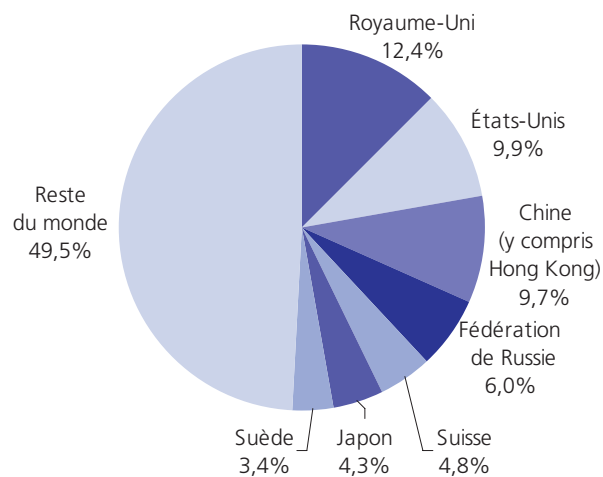
(en % des exportations extra-zone euro)



Les exportations sont exprimées en valeur et fob (franco à bord).

Graphique 7.12: Principaux partenaires commerciaux pour les importations de la zone euro en 2005

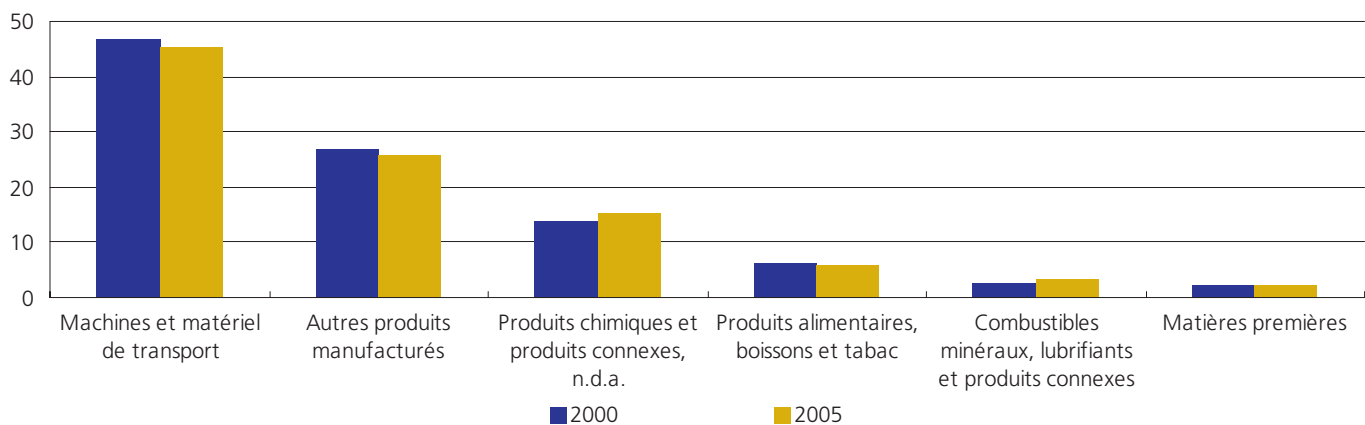
(en % des importations extra-zone euro)



Les importations sont exprimées en valeur et caf (coût, assurance, fret).

Graphique 7.13: Principaux produits exportés de la zone euro

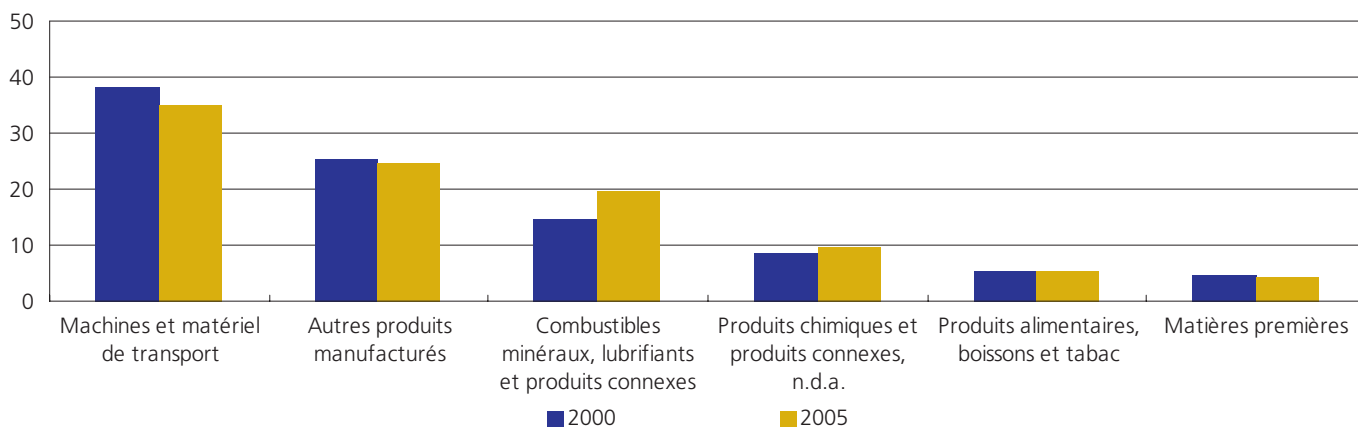
(en % du total des exportations extra-zone euro)





Graphique 7.14: Principaux produits importés dans la zone euro

(en % du total des importations extra-zone euro)



LE COMMERCE INTERNATIONAL DE SERVICES

Les informations présentées ci-après complètent celles de la partie consacrée au compte des transactions courantes du chapitre 6 (voir page 170). Les services couvrent une gamme très diverse de produits et d'activités intangibles qu'il est difficile de résumer en une simple définition. Bien souvent, il est également difficile de séparer les services des marchandises, puisque le commerce de marchandises peut indistinctement comprendre les frais de gestion de produits comme l'assurance, les contrats d'entretien, les frais de transport, le paiement de redevances et l'emballage.

Les services diffèrent des marchandises en de nombreux points, le plus souvent en ce qui concerne le caractère immédiat de la relation entre le fournisseur et le consommateur. De nombreux services ne sont pas transportables, en d'autres termes, ils nécessitent une proximité géographique du fournisseur et du client — ainsi, la prestation d'un service hôtelier nécessite que l'hôtel se situe dans l'endroit où le client souhaite séjourner, un service de nettoyage destiné à une entreprise ne peut être assuré que sur le site de l'entreprise, et une coupe de cheveux nécessite que le coiffeur comme le client soient présents dans le même lieu.

Les principales références méthodologiques en matière de production de statistiques sur le commerce international de services sont la cinquième édition du manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international (MBP5) et le manuel des statistiques du commerce international des services publié par les Nations unies. La ventilation des statistiques d'Eurostat sur le commerce international de services comprend trois sous-catégories — transports, voyages et autres services:

- La rubrique transports couvre les services fournis par tous les modes de transport — maritime, aérien et autres (qui comprend les transports spatial, ferroviaire, routier, par voie navigable intérieure et par conduites). Les différents types de services offerts comprennent le transport de passagers, le transport de marchandises et d'autres services auxiliaires et annexes (tels que le stockage et l'entreposage).
- Au débit de la rubrique voyages figurent les biens et les services acquis par des résidents séjournant à l'étranger pendant moins d'un an. Au crédit figurent les dépenses de

même type effectués par les voyageurs étrangers sur le territoire national. La rubrique voyages comporte deux catégories principales, les voyages d'affaires et les voyages d'agrément (loisirs, études, liés à la santé, etc.). Il convient de noter que les coûts de transport international du voyageur vers une destination sont enregistrés sous la rubrique transports, mais que tous les mouvements au sein d'un pays, y compris les croisières, sont enregistrés sous la rubrique voyages.

- La rubrique autres services comprend les opérations internationales qui ne sont pas couvertes par les rubriques transports et voyages (telles que les services de communication, services de bâtiment et travaux publics, services d'assurance, services financiers, services d'informatique et d'information, redevances et droits de licence, autres services aux entreprises, services personnels, culturels et relatifs aux loisirs, ou encore services fournis ou reçus par les administrations publiques).

Dans les statistiques de la balance des paiements, la répartition géographique du compte des transactions courantes de l'UE se fait en fonction du lieu de résidence du partenaire commercial. Eurostat fournit des informations détaillées sur la ventilation géographique du compte des transactions courantes de l'UE, en distinguant:

- les opérations intra-UE, qui correspondent à la somme des opérations déclarées par les États membres de l'UE avec les autres États membres de l'UE;
- les opérations extra-UE, qui correspondent aux opérations déclarées par les États membres de l'UE avec des pays situés hors de l'UE. Les opérations extra-UE sont ensuite ventilées de manière détaillée par zone partenaire, par exemple par pays (tel que la Bulgarie, les États-Unis ou le Japon), par zone économique (telle que les pays de l'OCDE, de l'ACP ou de l'ALENA) et par zone géographique (telle que l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique du Nord);
- les opérations mondiales sont égales à la somme des opérations intra-UE et des opérations extra-UE.

Dans les statistiques de la balance des paiements, les opérations internationales d'un pays avec le reste du monde se composent du compte des transactions courantes et du compte de capital et d'opérations financières. Le compte des transactions courantes se subdivise lui-même en biens, services, revenus et transferts courants. Le compte des transactions courantes mesure les exportations (ou «crédits») et les importations (ou «débits»).

En 2004, l'EU-25 a enregistré des crédits de 860 milliards d'euros pour les opérations portant sur des services, tandis que les débits ont été évalués à un chiffre légèrement inférieur, 800 milliards d'euros (ces chiffres comprennent également les opérations intra-UE). En effet, la majeure partie des crédits provenait du commerce de services réalisé au sein de l'EU-25. À l'instar des statistiques présentées dans la partie précédente, sur les

marchandises, les États-Unis sont le plus important partenaire externe de l'EU-25 pour le commerce de services. Si l'on y ajoute le Canada et le Mexique, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ces trois pays représentaient en 2004 près de 15 % des crédits et débits de l'EU-25 en matière de commerce international de services.

Environ trois quarts du commerce international de services de l'EU-25 (pour les crédits comme les débits) concernaient les trois catégories susmentionnées, à savoir les transports, les voyages et les autres services aux entreprises. En 2004 toutefois, les crédits nets les plus élevés parmi les services de l'EU-25 concernaient les services financiers et les services d'informatique et d'information.

Tableau 7.5: Commerce international de services

(en Mrd. EUR)

TEC00045

	Crédits			Débits			Net	
	2003	2004	Croissance	2003	2004	Croissance	2003	2004
			2003-04 (en %)			2003-04 (en %)		
EU-25 (1)	789,3	856,9	8,6	754,1	801,5	6,3	35,2	55,4
EU-15 (1)	748,5	812,5	8,5	719,6	764,3	6,2	29,0	48,2
Belgique	39,5	42,1	6,7	38,0	39,5	3,8	1,5	2,6
République tchèque	6,9	7,8	13,2	6,5	7,4	14,4	0,4	0,4
Danemark	28,0	29,3	4,6	25,0	26,9	7,8	3,0	2,4
Allemagne	109,0	114,1	4,7	152,2	155,5	2,1	-43,2	-41,3
Estonie	2,0	2,3	15,5	1,2	1,4	14,8	0,8	0,9
Grèce	21,4	26,7	25,0	9,9	11,3	13,9	11,5	15,5
Espagne	65,7	68,4	4,1	42,4	46,2	8,9	23,3	22,2
France	87,3	88,8	1,7	73,3	78,6	7,1	14,0	10,3
Irlande	37,1	42,2	13,6	48,2	51,9	7,7	-11,1	-9,7
Italie	63,2	67,3	6,6	65,6	65,8	0,3	-2,4	1,5
Chypre	4,7	5,0	6,0	2,0	2,1	8,2	2,8	2,9
Lettonie	1,3	1,4	7,6	0,8	1,0	15,6	0,5	0,5
Lituanie	1,7	2,0	18,5	1,1	1,3	17,8	0,5	0,7
Luxembourg	22,4	26,7	19,0	13,6	16,7	22,8	8,8	10,0
Hongrie	7,7	8,3	7,8	8,1	8,3	3,1	-0,4	0,0
Malte	1,2	1,1	-7,0	0,8	0,7	-0,5	0,4	0,4
Pays-Bas	55,8	68,3	22,3	55,3	64,1	15,9	0,5	4,2
Autriche	38,0	39,4	3,6	36,4	37,3	2,4	1,6	2,1
Pologne	9,9	10,8	9,0	9,4	10,0	6,2	0,5	0,8
Portugal	10,9	11,9	9,6	7,3	7,8	5,7	3,5	4,2
Slovénie	2,5	2,8	12,8	1,9	2,1	8,9	0,5	0,7
Slovaquie	2,9	3,0	3,1	2,7	2,8	3,1	0,2	0,2
Finlande	7,0	8,0	14,1	8,9	9,9	11,3	-1,9	-1,9
Suède	27,5	31,2	13,3	25,4	26,6	4,6	2,1	4,6
Royaume-Uni	135,3	147,6	9,1	110,9	116,3	4,9	24,4	31,3
Bulgarie	2,8	3,4	20,2	2,3	2,6	16,1	0,5	0,7
Roumanie	2,7	2,9	8,7	2,6	3,1	19,4	0,1	-0,2
Turquie	15,9	18,4	15,9	6,6	8,2	23,4	9,3	10,3

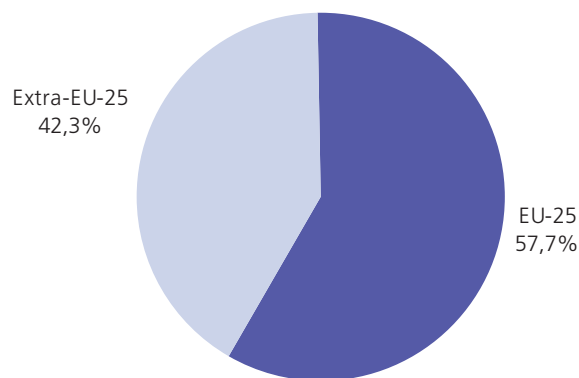
(1) Comprend les opérations intra-UE.

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières. Le compte des transactions courantes se subdivise lui-même en biens, services, revenus et transferts courants. Il enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).


Graphique 7.15: Commerce international de services, crédits de l'EU-25 en 2004

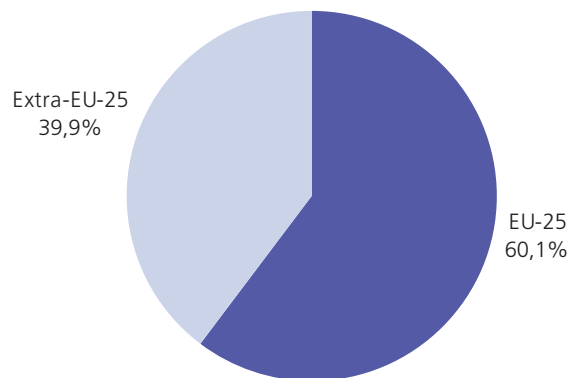
(en % des crédits de l'EU-25)

TEC00080


Graphique 7.16: Commerce international de services, débits de l'EU-25 en 2004

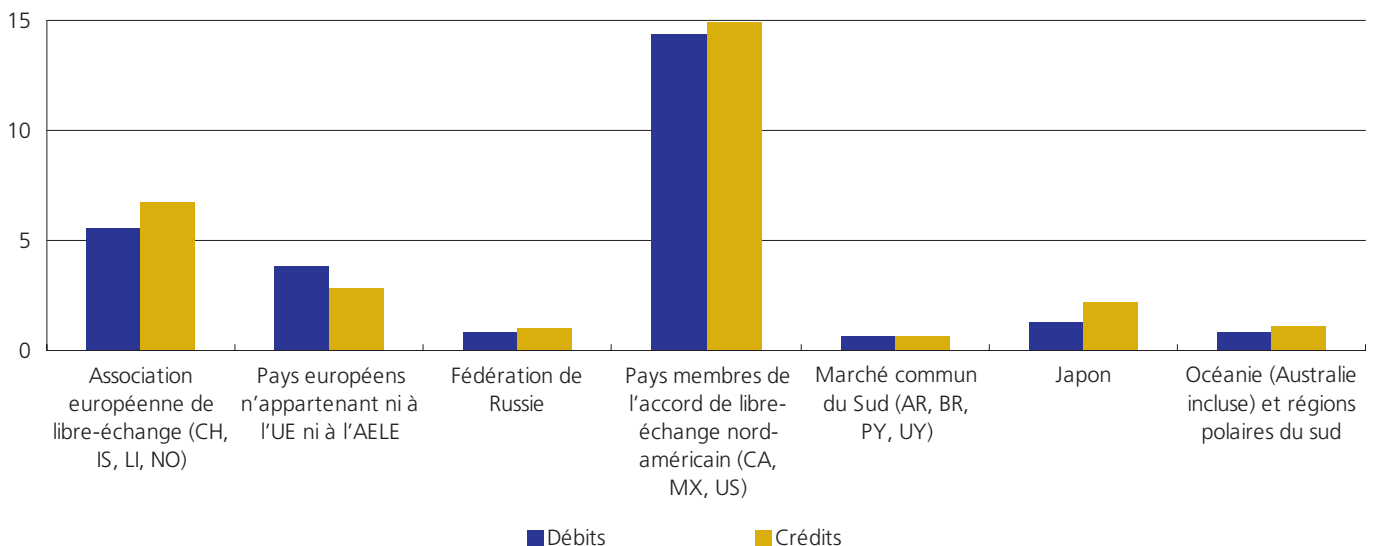
(en % des débits de l'EU-25)

TEC00081


Graphique 7.17: Commerce international de services de l'EU-25 par région du monde en 2004

(en % du total des crédits et des débits de l'EU-25)

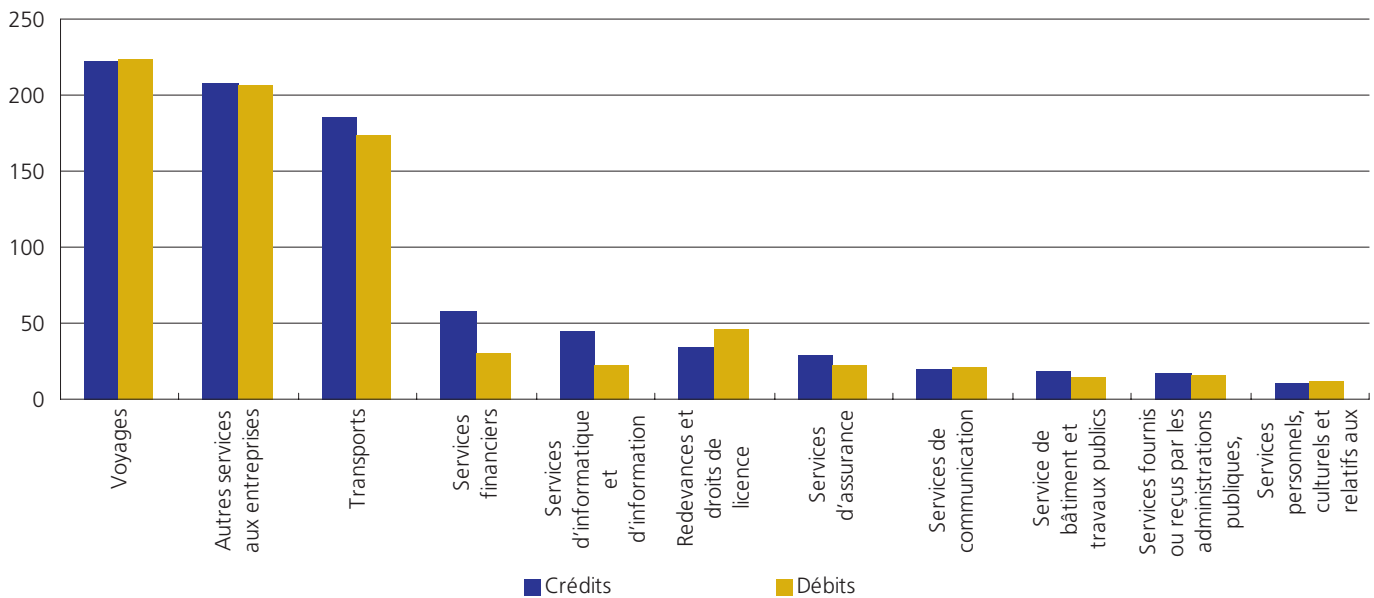
TEC00082



Graphique 7.18: Commerce international de services de l'EU-25 par catégorie principale en 2004 (1)

(en Mrd. EUR)

TEC00058 TEC00062 TEC00063 TEC00064 TEC00065 TEC00066 TEC00067 TEC00068 TEC00069 TEC00070 TEC00071



(1) Comprend les opérations intra-UE.

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières. Le compte des transactions courantes se subdivise lui-même en biens, services, revenus et transferts courants. Il enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits). Au débit de la rubrique voyages (rubrique 236 de la balance des paiements) figurent les biens et les services acquis par des résidents séjournant à l'étranger pendant moins d'un an; au crédit figurent les achats de ce même type effectués par des voyageurs étrangers sur le territoire national.